

PERMIS DE CONDUIRE CATÉGORIE D

Présentation

> Descriptif

Le permis de conduire de catégorie D autorise la conduite des véhicules affectés au transport de personnes. Le véhicule peut être attelé d'une remorque dont le PTAC (poids total autorisé en charge) est inférieur ou égal à 750 kg.

> Objectifs

Être capable de conduire un véhicule affecté au transport de personnes dont le nombre de places assises est supérieur à 9, dont celle du conducteur.

> Les +

- Un nombre de participants limité par session permettant une approche interactive et des conseils personnalisés,
- Une pédagogie active qui prend en compte les acquis de chacun,
- Des supports pédagogiques continuellement actualisés,
- Des formateurs justifiant d'une pratique professionnelle dans les domaines visés par la formation.

> Pré-requis & conditions d'accès

- Être âgé d'au moins 24 ans. Les candidats suivant une formation professionnelle de conducteur (CAP, Bac pro, Titre professionnel, FIMO) ne sont pas concernés par cet âge minimum.
- Être titulaire du permis de conduire catégorie B.
- Être reconnu apte médicalement (visite obligatoire).

Compétences et débouchés

> Compétences visées

Acquérir, dans le respect des règles de sécurité, les compétences techniques, réglementaires, professionnelles et relationnelles permettant de se présenter aux épreuves d'examen du permis de conduire de catégorie D.

> Certification

Sous réserve de réussite aux épreuves, délivrance du permis de conduire de catégorie D par la Préfecture.

> Perspectives professionnelles

Associé à une Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO), puis une Formation Continue Obligatoire (FCO) tous les 5 ans, le permis de conduire de catégorie D permet d'obtenir la Qualification Professionnelle de Conducteur routier, en vue d'exercer une activité dans le transport routier de personnes.

Exemple de métier :

- Conducteur(trice) routier(ère) de personnes





Programme

> Durée

105 heures à 140 heures (selon acquis à l'entrée en formation)

> Intitulés des modules

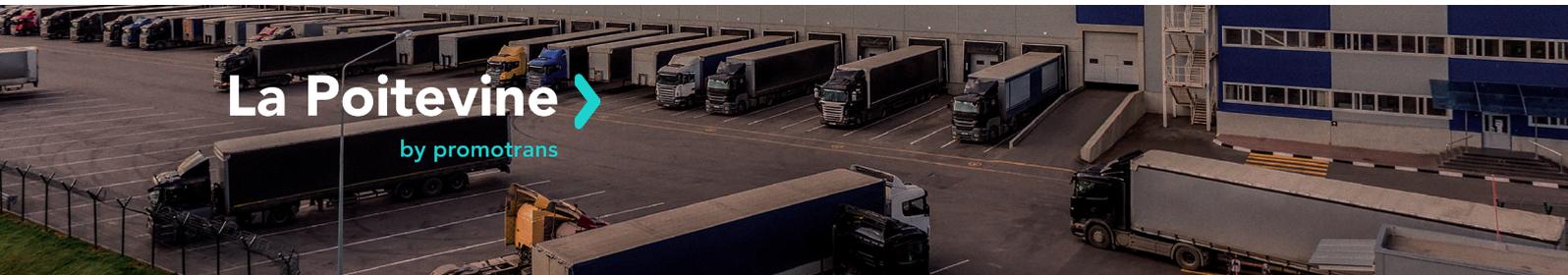
- Hors circulation : apport de connaissances spécifiques et de savoir-faire
- Circulation : apport de savoir-faire
- Évaluation des acquis et synthèse de stage

> Méthodologie

- Alternance d'apports théoriques en salle et pratiques sur le véhicule
- Travaux individuels et de groupes

> Modalités d'évaluation

Examen du permis de conduire



La Poitevine 
by promotrans

